

## → Vers une élection cantonale anticipée ?

*Le 19 octobre dernier, lors d'un comité cantonal exceptionnel, Jean-Loup Englander annonçait sa ferme intention de quitter ses fonctions de conseiller général « dès que possible ». Vous trouverez en annexe l'intervention que j'ai faite ce jour-là au nom du Collectif.*

*Nous avons alors pris la décision d'engager un processus de convergence avec ceux qui furent nos adversaires à gauche lors des dernières élections municipales.*

*Ce processus est en marche ! Au terme de trois premières réunions de travail constructives, si la question d'une candidature unique de la gauche St Michelloise n'a pas encore abouti, elle demeure pour l'instant à l'ordre du jour de nos rencontres. Que la droite locale qui se croit déjà en terrain conquis à St Michel (le Maire - ou sa 1<sup>ère</sup> adjointe - se voit déjà rafler le siège laissé par notre conseiller général !) garde la tête froide. Nous avons tiré les conséquences des erreurs de 2008 !*

*Je reste confiant dans notre capacité d'aboutir à la réunification de la gauche à St Michel. Le Collectif s'y emploie activement ; c'est d'ailleurs le sens de l'engagement de nos adhérents depuis 2008.*

*Nous aurons prochainement l'occasion de vous faire part d'initiatives communes...*

**Pascal Denis, Président du Collectif  
pour une gauche unie et solidaire**

## → Conseil municipal du 8 novembre 2010

### **Intervention d'Eliane Clément pour le Groupe « Gauche solidaire St Michel » :**

« La communauté d'agglomération du Val d'Orge existe parce que les élus de six communes, puis de neuf, ont voulu et construit cette entité, les transferts de compétences et les dotations supplémentaires de l'Etat qui encouragent ainsi celles-ci en sont une des dimensions indispensables. Notre groupe « **Gauche Solidaire Saint-Michel** », issu de l'ancienne majorité soutient complètement aujourd'hui le travail de ses prédécesseurs, d'ailleurs les relations étroites avec l'agglomération figuraient en bonne place dans notre programme municipal.

C'est également le sens de mon vote favorable au conseil communautaire sur le principe des transferts sur lesquels nous devons nous prononcer ce soir, à savoir la voirie et les médiathèques.

Reste maintenant que les conditions locales, c'est à dire au plan strictement communal, sont loin d'être réunies pour

que ces transferts soient réalisés dans les meilleures conditions.

Si, au niveau des médiathèques, de nombreuses réunions et études ont eu lieu depuis plusieurs années et donc un travail important déjà réalisé, il n'en est pas de même de la voirie, transfert d'importance s'il en est.

La précipitation avec laquelle ces transferts doivent être réalisés présage mal de la réussite future, si j'en crois un récent message électronique envoyé par votre adjoint aux conseils de quartier pour que ceux-ci identifient en toute urgence les travaux de voirie à réaliser...

La méthode est-elle bien sérieuse ? Ne révèle-t-elle tout simplement pas la précipitation et l'impréparation d'une telle décision ?

Depuis le mois de juin les discussions ont lieu au sein du bureau communautaire ; dix

huit membres dont les neuf maires certes ! Mais aucune information en dehors de ce cercle d'initiés ! On peut aussi s'interroger sur la sous-utilisation du Conseil de développement, instance citoyenne, qui aurait pu être saisie de ce type d'études prospectives.

Vous-même ne sous-estimez-vous pas les St Michellois(es) et les élu(e)s de l'opposition pour les laisser ainsi en dehors de ces importantes décisions ? A ce jour, le principe politique est voté à l'Agglomération et vous le présentez ce soir au conseil, sans qu'aucune concertation, que dis-je information (!) n'ait été prévue avec les habitants. Tant pis pour eux s'ils ne lisent pas l'expression de votre groupe dans le journal de la ville pour en être informés.

Je le disais précédemment, seul un courriel à l'adresse de la coordination des conseils de quartier, mieux traités que les élu(e)s en matière d'informations, invite ses membres à répertorier avant la fin du mois de novembre les rues à proposer en travaux, pas la peine, ajoute-t-il, pour ce faire de réunir les conseils, la décision entre deux ou trois personnes suffira, l'essentiel étant d'être la première ville de l'agglomération à rendre sa copie !

Lors du conseil communautaire du 21 octobre, vous n'êtes intervenu, Monsieur le Maire que pour dire votre satisfaction de récupérer une moyenne d'investissement sur 3 ans de 1.800.000€ par an et nous savons que dans une ville comme la nôtre cette aide est la bienvenue. Mais pas un mot, pas un questionnement sur les modalités particulières à St Michel, sur le devenir des personnels par exemple...

Avez-vous évoqué l'après 2011, le gel des dotations de l'Etat attendu, le contexte

financier des plus incertains, la nécessité de faire fonctionner et sans doute de réaliser de nouveaux investissements sur les équipements transférés aujourd'hui, mais sur les précédents également ? Quelle solution restera-t-il à terme, sinon la levée d'une taxe additionnelle par l'agglomération (dont vous serez responsable avec les autres villes) ?

Si au regard de l'agglomération bien des points ont été examinés, tout n'est pas défini, les personnels se posent des questions, mais également aussi les utilisateurs (lorsqu'ils sont informés). Un transfert reste un transfert et la proximité n'est plus la même, ce ne sont plus les mêmes instances qui décident.

Sans en contester le bien-fondé, vous l'avez compris, c'est la méthode, que nous contestons formellement !

Vous avez une vraie responsabilité en tant que maire mais aussi en qualité de vice-président de l'agglomération, pour expliquer tout cela aux élu(e)s et aux habitants, demander également leur participation pour que ces transferts se passent au mieux pour notre ville.

Monsieur le Maire, pour toutes ces raisons notre groupe s'abstiendra, non pas par rejet du projet, mais parce que nous attendons de vous plus de transparence avant d'être en mesure d'accompagner ces transferts avec vous.

Je vous renouvelle enfin ici ma demande d'être associée en tant que conseillère communautaire aux réunions techniques qui auront lieu sur ces deux transferts, afin d'être en capacité de prendre une décision éclairée lors du conseil de décembre.

## → Conseil municipal du 15 novembre 2010

En préambule au conseil, **notre groupe** interpelle le maire à propos des deux questions posées le 4 octobre et restées sans réponse à ce jour :

- Fermeture et avenir du café « Berlioz » : **le maire** répond que les suites judiciaires sont presque terminées, les clés ont été restituées fin octobre. Il va donc être possible de mettre en location en se faisant aider d'une agence, ce café ayant une licence IV qu'il faut continuer d'exploiter pour redynamiser le centre. Sur le bilan de la redynamisation de la galerie le maire nous renvoie au prochain conseil municipal.
- Relogement de familles Roms suite à la sollicitation du président de l'agglomération : **le maire** répond qu'une réunion a eu lieu il y a quelque temps avec l'agglomération et le conseil général, qu'il s'est engagé sur ce dossier (préconisation ou solution on ne sait pas, à suivre...).

**Information** sur le bilan de la fête de la Saint-Michel coût : 97000 €

**Question de Gérard Le Bihan** : le PV du précédent conseil municipal faisait état d'une proposition de Christian Soubra d'inclure un membre de l'association *CIRCULE* dans le groupe de travail prévu pour examiner les abords de la gare. **Réponse du maire-adjoint Gaston Ernout** : le groupe n'est pas constitué pour l'instant, il doit d'abord se réunir mais il est tout à fait logique d'y inclure après un membre de *CIRCULE*... On ne sait pas à quel moment du processus...

#### **Décisions du maire :**

2010-183 : Prémption d'une parcelle de 414m<sup>2</sup>, 2 rue des Tiphoinés : Il s'agit d'une allée piétonne qui peut conduire à un éventuel « gisement foncier ». C'est une étude de la Sorgem qui pourra tout à fait faire l'objet d'un examen en commission UTEC.

**Contrat de développement culturel** : vote **pour** de notre groupe

**Conservatoire** : Convention pour organisation d'échanges de jeunes musiciens : vote **pour** de notre groupe

#### **Garantie d'emprunt à Toit et Joie :**

Notre groupe a voté **pour** mais il a émis des réserves sur le projet. Si nous ne pouvons être contre la construction de logements sociaux, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de présentation publique du projet, comme l'avait d'ailleurs réclamé le conseil de quartier Le Six. De même des habitants des Genêts nous ont fait part de leurs inquiétudes et nous ignorons si celles-ci ont été prises en compte.

**Réponse du maire-adjoint Gaston Ernout** : les bailleurs ne veulent pas de réunion publique, ce à quoi **Gérard Le Bihan** rétorque que « *cette réponse n'est pas recevable, les promoteurs font ce qu'ils veulent, les bailleurs sociaux font ce qu'ils veulent, à quoi servent les élus ? La municipalité doit se faire entendre* ».

#### **Attribution d'une subvention complémentaire de 25 000€ pour l'APES**

Vote **pour** de notre groupe. Nous soulignons que, sur ce point, le maire a tenu l'engagement qu'il avait pris en commission des finances.

Mais nous souhaitons qu'il soit fait attention toutefois à ne pas remettre l'APES en situation délicate, l'année prochaine en lui donnant les moyens suffisants pour fonctionner lors du prochain budget.

**Interruption de séance à 21h30** pour la venue du Président de la Communauté d'Agglomération.

#### **Questions au Président :**

Concernant la N20, le Président rappelle tout d'abord que l'Etat a transféré les nationales aux départements sans leur donner les moyens de leur entretien. L'agglomération siège dans la structure mise en place pour étudier l'aménagement et se bat pour que ce soit le tronçon le plus impacté entre Arpajon et Linas qui fasse en priorité l'objet de travaux lourds et complexes à mettre en œuvre.

Suite à une **question de notre groupe** sur le point concernant l'aménagement du pôle gare et les échanges avec le STIF concernant les parkings payants envisagés, ainsi que la nécessité d'associer les usagers au travers de l'Association *CIRCULE*, le Président a répondu :

- L'agglomération est là pour aider les communes pas pour faire à la place des communes.
- Négociations avec le STIF en attente à la suite du courrier adressé au mois de juin par tous les maires, conseillers généraux et régionaux du Val d'Orge.
- Le Président de l'agglomération réaffirme son refus de parkings payants autour des gares. Le maire de Saint-Michel partage cette position et précise également que si le STIF impose la condition du paiement pour subventionner les parkings relais, ces derniers se feront sans le STIF : il faudra trouver une autre solution.

Transfert de compétence de la voirie : [Charte avant la fin de l'année](#) puisque transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Baisses des dotations de l'Etat chaque année, n'y a-t-il pas risque dans quelques années d'un impôt supplémentaire prélevé par l'agglomération pour suppléer ? [La gestion de l'agglomération est bonne et l'aide de cabinets financiers spécialisés doit permettre d'anticiper.](#)

### **Fin d'interruption de séance à 22h 30**

**Convention d'objectifs et financement avec la CAF pour versement de prestation :**  
Vote **pour** de notre groupe.

**Convention avec Morsang sur prise en charge de jeunes scolarisés à Morsang :** un jeune concerné. Vote **pour** de notre groupe

### **Désignation de représentants du conseil municipal au CA du collège Boileau :**

Le collège Boileau comptait plus de 600 élèves au début du mandat et par conséquent il fallait désigner trois membres titulaires et trois suppléants au sein du Conseil d'administration.

Il avait donc été acté qu'un poste de titulaire revenait à l'opposition (JL Berland) ainsi qu'un poste de suppléant (F Khobeizi).

Le collège étant repassé très rapidement sous la barre des 600 élèves, il ne restait qu'un poste de suppléant à J L Berland, (puisque'il n'y avait plus que deux titulaires et deux suppléants).

Aujourd'hui le collège est à nouveau au-dessus de 600 élèves, le Conseil d'administration nécessite donc un titulaire et un suppléant de plus et donc nous repropsons l'ancienne formule.

Aucune réponse formulée par le maire qui se borne à expliquer que si une personne demande le vote à bulletin secret, c'est cette procédure qui sera appliquée

Aussitôt le groupe de la majorité demande le vote à bulletin secret, et le maire de demander aussitôt quelles sont les candidatures.

Les élus de l'opposition réagissent et demandent une réponse à leur proposition.

Pas de réponse claire du maire.

Les deux groupes d'opposition refusent de prendre part à cette mascarade et à ce simulacre de vote démocratique. Nous attendons la proclamation des résultats et quittons la salle du conseil.

Suite à notre départ, le conseil municipal a été interrompu, le quorum exigé pour délibérer n'étant plus réuni.

Il restait trois délibérations à examiner.

## **→ Réforme des enseignants du primaire**

**Premières conséquences concrètes de la réforme de la formation des enseignants du primaire à Saint Michel.**

**Après les attaques sur les postes d'enseignants, c'est le cœur qui est attaqué avec une remise en cause brutale de leur formation, et par là même de leur professionnalisme : le métier d'enseignant ne s'apprend plus, il est inné.**

**Plus besoin de formation donc, un simple « bain » d'acclimatation suffit. Pour apprendre à nager, plonge dans la piscine !**

**Alors que les collèges accueillent depuis le mois de septembre les stagiaires (formation sur le tas, plus que respect d'un métier) - deux enseignants au collège Boileau, par exemple - les professeurs des écoles stagiaires sont pour la première fois affectés pour une longue durée dans des écoles avec la pleine responsabilité des classes, en cette fin novembre.**

**Cette « formation » plus ou moins improvisée nécessite un certain nombre de postes disponibles pour y affecter ces enseignants en devenir. Les secteurs de l'Education**

prioritaire ne sont pas recommandés, ni les CP, ni les CM2, réputés plus complexes. Il faut donc libérer des places.

C'est ce qui se passe à l'école élémentaire Picasso cette semaine. Une classe de CE2 tenue depuis la rentrée par une remplaçante de longue durée se voit affecté un stagiaire, sans information préalable. Les projets tombent plus ou moins à l'eau, la continuité pédagogique n'est pas assurée, les parents s'inquiètent des conséquences pratiques pour leurs enfants.

C'est pourquoi, ce matin, une vingtaine de parents de l'école ont occupé les locaux pour contester cette décision qui leur paraît absurde. Eliane Clément, conseillère municipale, a apporté le soutien du Collectif à cette initiative. Hélas, ce matin, l'Inspectrice de l'Education Nationale était indisponible pour rencontrer ces parents.

Ce soir, devant l'Inspection Académique, un rassemblement est organisé pour obtenir audience auprès des responsables pour souligner le caractère improvisé et inacceptable de ces modifications.

C'est la qualité du service public d'éducation qui est une nouvelle fois remise en cause, nous ne pouvons admettre la destruction systématique du modèle scolaire français.

**Le Collectif pour une gauche unie et solidaire condamne ces nouveaux dispositifs qui démontrent par l'absurde le peu de cas porté par la droite au service public d'éducation.**

Le 29 novembre 2010

## ANNEXE

### COMITE CANTONAL DU 19 OCTOBRE 2010

Intervention du « Collectif pour une gauche unie et solidaire » :

« Jean-Loup,

Tu as invité ici ce soir les représentants de la gauche St Michelloise et des républicains de progrès pour faire part de ton souhait de mettre un terme à ton mandat de Conseiller général dès que possible, ce moins de trois ans après son renouvellement auquel quelques-uns dans cette salle ont contribué en s'investissant dans ta campagne..

Cette annonce a fait, tu l'imagines, l'effet d'une petite bombe...

Tu as souhaité 'prendre aussi à témoins les St Michellois' pour qu'ils disent ce qu'ils attendent de nous, pour qu'ils nous fassent part de leur désir de réunion de la gauche, de toute la gauche...

Tu nous as exposé tes arguments. Nous les avons non seulement écoutés, mais aussi entendus.

Cependant, permets-nous à notre tour, nous, représentants du Collectif pour une Gauche Unie et Solidaire, de te faire part de notre réflexion suite à cette annonce :

1. Ta démission intervient à un moment de notre vie politique locale qui n'est hélas pas apaisée à gauche, en tout cas pas encore. Des efforts ont bien été accomplis depuis les municipales de 2008, des actions ont même été conduites ensemble (mobilisation pour la sauvegarde des services publics, de la Poste, et plus récemment des retraites...) afin de tenter de retendre des fils bien distendus... condition indispensable à l'émergence d'une candidature unique de la gauche à la cantonale partielle qui semble s'annoncer. Mais pour cela, conviens-en avec nous : il faudra du temps, afin que les points de vue se rassemblent et que tout simplement nous nous mettions d'accord.

2. Bien sur, cette candidature unique de la gauche rassemblée que nous appelons de nos vœux, ne peut reposer que sur une base programmatique de ce que nous voulons faire pour ce canton, un vrai projet. Si l'on en croit les programmes pour les municipales de 2008 et leur grande proximité à gauche, ce ne sera pas la tâche la plus complexe... Mais le travail reste cependant à faire, dans une lecture des compétences du Département et des besoins de la population... Je n'en dis pas plus à ce stade et renvoie à plus tard cette discussion sur le fond.
3. Si l'élection partielle intervient en même temps que le renouvellement général, les 20 et 27 mars prochains, nous sommes assurés, Jean-Loup, que le sort de St Michel se jouera dans les négociations départementales des appareils politiques (St Michel contre Dourdan ou n'importe quel canton...), se mêlera de sujets d'équilibristes auquel notre canton a jusqu'alors échappé, et échappera aux St Michellois, en tout cas dans le choix des candidatures. Nous pensons pour notre part que c'est aux St Michellois et aux Saint-Michelloises de désigner leur candidat à gauche, afin de lui donner toutes ses chances de remporter cette élection.
4. Le risque d'échouer est grand ; jamais la droite locale n'a eu autant d'opportunités servies sur un plateau de truster les mandats St Michellois ; la ville en 2008, le canton en 2011 ? Referons-nous ensemble les mêmes erreurs ? En prendrons-nous la responsabilité ? Je le rappelle ici solennellement : si nous multiplions les candidatures au premier tour pour se compter, se départager, il sera alors très difficile de mobiliser ! Et chacun sait ici que le succès d'une élection 'sèche', c'est la mobilisation !
5. Toutes ces raisons convergent vers une même position : donner du temps aux forces de gauche pour se mettre d'accord, pour déterminer les conditions de la réussite de cette élection dont chacun sait ici qu'elle constitue un prélude à la municipale de 2014 – ne nous voilons pas la face – et que pour ces raisons, nous ne pouvons de nouveau nous permettre d'échouer. Jean-Loup, nous en appelons à ton sens aigu des responsabilités et te demandons, puisque tu détiens les cartes du temps, de nous donner celui de réussir à nous réunir ! »

**Pascal Denis, Président du « Collectif  
Pour une Gauche unie et solidaire »**